

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le 17 novembre 2022 à 20 h
en mairie sous la présidence de Madame DELANDE Carole, Maire.

PRESENTS : Mmes NABBEN, BAUER, CHARTON, FERNANDEZ

Mrs BIDARD, DUBOIS, MELLIER, RICHARD, PETIT, LEVACHER

ABSENTS : Mme OULLIER donne pouvoir à Mr MELLIER

Mr COLLEMARE donne pouvoir à Mme DELANDE

Mme BOULLET donne pouvoir à Mme NABBEN

Secrétaire de mairie : Mr Claude De LAROSIERE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 15/09/2022

Aucune observation n'étant formulée, le conseil municipal approuve et valide le compte-rendu de la réunion de conseil du 15 septembre 2022.

DEMANDE DE SUBVENTIONS DE LA CLASSE de Mme Miramende CE2 -CM1

Les Membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à inscrire les travaux d'accessibilité de la classe de CM1-CE2 au budget pour un montant de 10 900 euros.

- A solliciter une demande de subvention au titre de la DETR auprès des services de la Préfecture .
- A solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Selon le plan de financement suivant :

MONTANT TTC :	10 920 euros
TVA :	1 820 euros
MONTANT HT :	9 100 euros
SUBVENTION DETR DE 40 % :	3 640 euros
SUBVENTION DEPARTEMENT TAUX DE 38% :	3 458 euros
AUTOFINANCEMENT :	2 002 euros

ADMISSION EN NON-VALEUR

Vu l'état des restes à recouvrer, les membres du Conseil Municipal refusent à l'unanimité d'admettre en non-valeur les sommes dues au titre de la cantine et refusent de provisionner le montant des recettes non recouvrées.

PARTAGE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

Cette délibération a été supprimée par le Sénat.

DEMANDE DE SUBVENTIONS BORDURAGE RUE MARY CASSATT

Les Membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à inscrire les travaux de bordurage au budget pour un montant de 97 523.40 euros TTC.

- A solliciter une demande de subvention au titre de la DETR auprès des services de la Préfecture .
- A solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Selon le plan de financement suivant :

MONTANT TTC :	97 523.40 euros
TVA :	16 253.90 euros
MONTANT HT :	81 269.50 euros
SUBVENTION DETR TAUX DE 40% :	32 507.80 euros
SUBVENTION DEPARTEMENT TAUX DE 38% :	30 882.41 euros
AUTOFINANCEMENT :	17 879.29 euros

Pour information ;

Je dénonce fermement les dégradations constatées au cimetière.

La fontaine a été réparée début septembre pour être totalement mise hors service en octobre suite à de nouvelles dégradations.

Pour rappel, la mairie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin ainsi qu'aux permanences habituelles du mardi et vendredi de 18h à 20h.... il est donc inutile d'exprimer ses doléances dans des lettres anonymes mais de prendre le temps et son courage pour venir en discuter en mairie.

**Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons
de passer de belles fêtes de fin d'année**

Prenez soin de vous et de vos proches !

AGENDA

SAMEDI 14 JANVIER 2023 : VOEUX DU MAIRE À 18H sous le préau de l'école

SAMEDI 21 JANVIER 2023 : ATELIER COUTURE AVEC MARIE-FRANCE RDV À 14H

LUNDI 10 AVRIL 2023 : FÊTE DU PRINTEMPS RDV 11H place de l'église

SAMEDI 15 AVRIL 2023 : FÊTE FORAINE

DIMANCHE 16 AVRIL : BROCANTE 6H-18H

DIMANCHE 21 MAI 2023 : FÊTE MEDIEVALE DE 11H À 18H

MERCREDI 21 JUIN 2023 : FÊTE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 15 JUILLET 2023 : FÊTE NATIONALE